



Inventaire des vergers 2013 : l'arboriculture reste un atout pour l'agriculture corse

Deuxième activité agricole après la viticulture, l'arboriculture fruitière est portée en grande partie par la culture de la clémentine de Corse (IGP 2007), qui vient d'obtenir un Label Rouge (2014). Malgré cette dynamique, la régression des surfaces de vergers au niveau régional se poursuit comme au niveau national.

Le champ de l'enquête « Inventaire des vergers 2013 » en Corse comprend 236 exploitations dépassant le seuil de surface pour au moins une espèce fruitière. Elles détiennent pour les 10 espèces de fruits enquêtées, 2 590 hectares de vergers, positionnant la Corse au 8^e rang des régions françaises pour sa surface en fruitiers (France à 22 régions). Ce rang honorable, est porté par la production d'agrumes rendue possible par la situation méditerranéenne de l'île. Les agrumes représentent 60 % de ces surfaces insulaires et la quasi-

totalité des surfaces de vergers d'agrumes à l'échelle nationale.

Reste, que la régression des surfaces de vergers se poursuit à une vitesse supérieure à la moyenne nationale : diminution de 13,5 % entre 2007 et 2013 pour la Corse, diminution de 4,8 % pour la France. Une chute des surfaces de 15 % entre 2002 et 2007 avait déjà été enregistrée dans la région. Le nombre d'exploitations est passé de 242 en 2007 à 229 en 2013 (vergers 9 espèces).

Le verger corse dans le verger national (surface par espèce)

	France		Corse		Part du verger Corse dans verger national	
	2007 (ha)	2013 (ha)	2007 (ha)	2013 (ha)	2007 (%)	2013 (%)
Pomme	39 647	37 296	17	24	0,0	0,1
Pêche - Nectarine	14 042	11 045	205	204	1,5	1,8
Prune	17 175	17 336	402	344	2,3	2,0
Abricot	13 327	12 767	34	43	0,3	0,3
Cerise	9 445	7 866	7	9	0,1	0,1
Kiwi	3 791	3 500	584	308	15,4	8,8
Agrumes	1 677	1 602	1 676	1 594	99,9	99,5
Raisin de table	nd	4 886	nd	60	nd	1,2
Vergers 9 espèces (sans le raisin de table)	123 034	117 141	2 927	2 530	2,38	2,2
Verger 10 espèces	nd	122 027	nd	2 590	nd	2,1

Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Agrumes, kiwis, pêches et prunes dominent la production fruitière

La Haute-Corse concentre 98 % des surfaces de vergers professionnels et 93 % des exploitations concernées par l'inventaire.

Outre les agrumes, et plus particulièrement la clémentine qui domine la production fruitière, les principales espèces cultivées sont comme en 2007 le kiwi, la prune et les pêches et nectarines. La baisse des surfaces de pruniers semble moins brutale que pour les kiwis, mais il faut tenir compte de la présence de nombreux vergers qui ne sont plus exploités ou ont fait récemment l'objet d'arrachages.

Une affaire de spécialistes

Dans 8 cas sur 10, l'exploitation enquêtée est spécialisée dans l'arboriculture, c'est-à-dire que plus des deux tiers de son potentiel économique proviennent des fruits.

Ces exploitations concentrent 90 % des surfaces de vergers et y consacrent 60 % de leur SAU (contre un peu plus de 40 % pour l'ensemble des arboriculteurs professionnels).

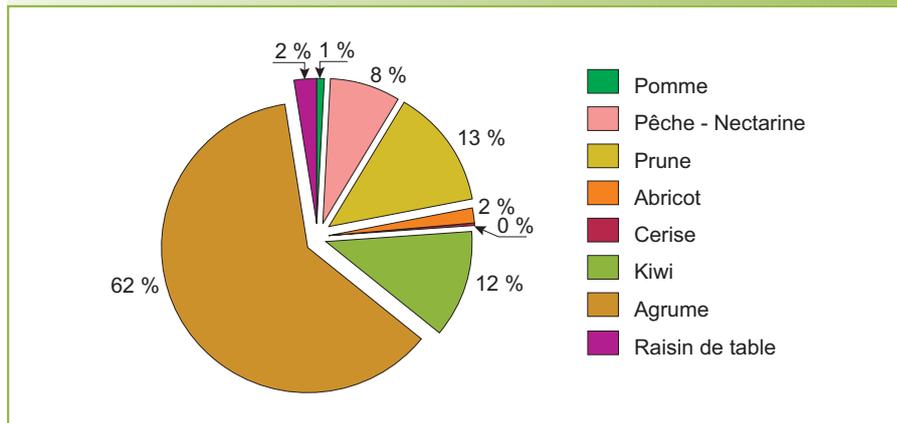
La taille moyenne des vergers professionnels corses est supérieure à la moyenne nationale, avec une différence particulièrement marquée pour les prunes, les pêches et les kiwis.

Dans 70 % des cas, ces exploitations ne cultivent qu'une seule espèce de fruit. Lors de cultures multi-espèces, l'association la plus fréquente est agrumes - kiwi. La culture de la pêche est majoritairement associée à une autre culture fruitière afin de pouvoir proposer une offre diversifiée à la clientèle (importance de la vente directe).

Des modes de commercialisation diversifiés

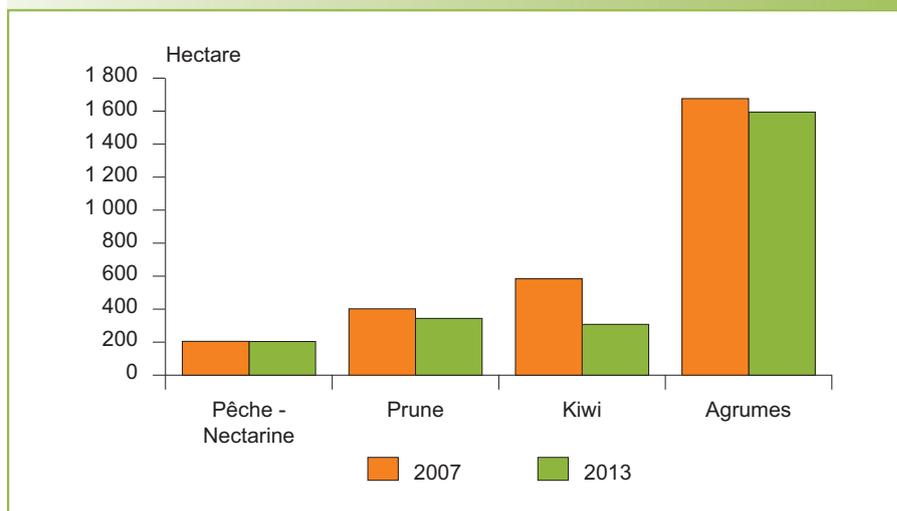
Agrumes, prunes et kiwis sont commercialisés principalement par les organisations de producteurs. Les pêches, dont la distribution est plus locale, sont commercialisées pour 40 % à la grande distribution et 34 % en vente directe (consommateur,

Répartition des surfaces de vergers corses par espèce en 2013



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Évolution des surfaces régionales pour les principales espèces



Source : Agreste - Inventaires des vergers 2007 - 2013

restaurateur). L'abricot, dont la production est plus anecdotique, est commercialisé pour les deux tiers directement à la grande distribution.

L'agriculture biologique représente 7,5 % des surfaces plantées et concerne principalement les kiwis

(12,5 % des surfaces et 13,3 % de la production commercialisée), les pêches-nectarines (10,8 % des surfaces et 4,6 % de la production commercialisée) et les agrumes (8,4 % des surfaces et 7,2 % de la production commercialisée).

Taille moyenne des vergers (en ha)

	France	Corse
Pomme	9,46	1,85
Pêche - Nectarine	8,21	10,74
Prune	7,36	14,33
Abricot	5,43	3,58
Cerise	2,41	1,80
Kiwi	4,01	6,04
Agrumes	8,85	9,21
Raisin de table	2,95	3,53
Vergers 10 espèces	8,51	10,97

Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Les agrumes : une production portée par les signes de qualité

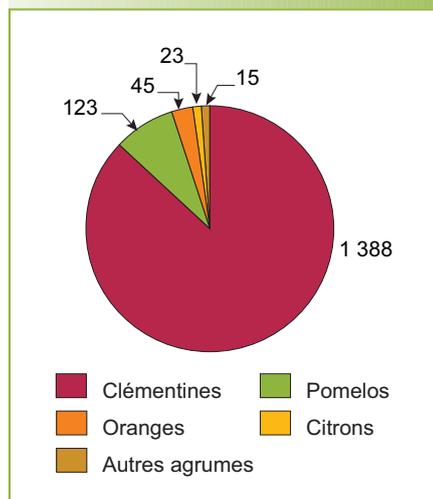
Seules deux régions de France métropolitaine peuvent, du fait de leur climat, produire des agrumes : la Corse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Corse y contribue pour 99,5 % avec 1 594 hectares de vergers d'agrumes dont 134 hectares en bio. Les surfaces ont baissé de 5 % depuis l'inventaire de 2007.

Les clémentiniers représentent la grande majorité des arbres plantés.

Le verger de clémentinier est ancien avec 63 % de plantations qui ont plus de 20 ans. Le taux de remplacement est plus faible qu'en 2002 avec 9 % de moins de 8 ans contre 13 % en 2002.

La variété S.R.A. 63 constitue plus de 53 % des vergers de plus de 20 ans.

Surfaces d'agrumes par espèce (en ha)



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013



Les variétés SRA 92/S.R.A. 88/SRA 85/SRA 89 sont essentiellement présentes dans la classe d'âge intermédiaire (8 à 20 ans) tandis que les jeunes vergers sont plus diversifiés avec une percée des variétés Oronules/Caffin.

Le verger de pomelos est la deuxième production d'agrumes, mais il est ancien (76 % du verger a plus de 20 ans). Lors de l'enquête de 2013, les derniers lots plantés dataient de 2010. Les variétés Star Ruby/SRA293/S.R.A.199 (pomelo à chair rouge) représentent plus de 90 % des surfaces.

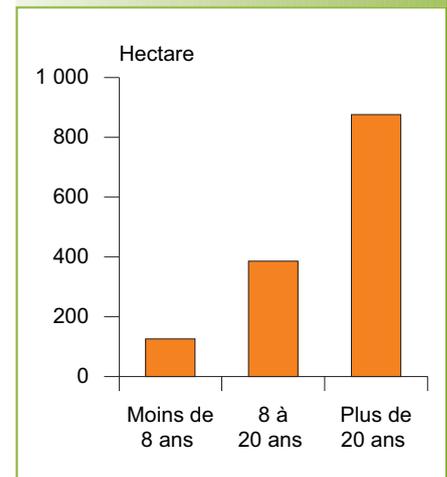
Des producteurs essaient également de relancer la production de cédrat de Corse. Les cultures de cédratiers occupent presque 7 ha dont plus de la moitié a 5 ans ou moins.

La mise sur le marché des agrumes est principalement réalisée par les organisations professionnelles qui commercialisent 90 % de la production. La production est majoritairement vendue hors de Corse mais souffre des contraintes liées à l'insularité (surcoût lié au transport, moindres rotations des bateaux en hiver et risques de mouvements sociaux).

Des opérations de valorisation de la production portée par l'Aprodec (Association de promotion et de défense de la clémentine corse) ont permis l'obtention de plusieurs signes de qualité : IGP clémentine de Corse en 2007 et Label Rouge clémentine en 2014 (85 % de la production de

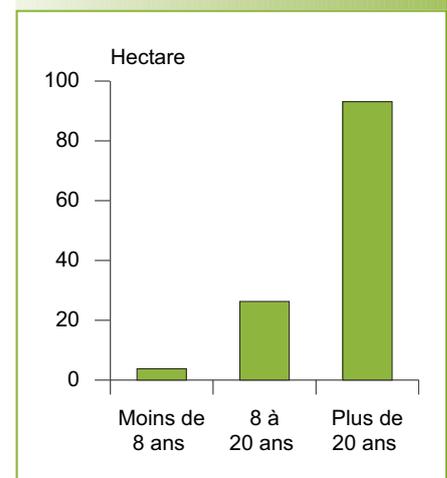
clémentines sont commercialisés sous l'IGP clémentine de Corse), IGP Pomelo de Corse (en 2014).

Répartition des surfaces de clémentiniers selon l'âge



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Répartition des surfaces de pomelos selon l'âge



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

La Station de recherche agronomique Inra-Cirad de San Giuliano

L'Inra de Corse conduit en collaboration avec le Cirad et l'Université de Corse, des programmes de recherche fondamentale qui visent à améliorer la compétitivité de la filière agrumicole corse :

- étude des facteurs environnementaux et génétiques sur la qualité des agrumes afin de proposer les combinaisons « porte-greffe/génotypes » les plus adaptées ;
- création et sélection de nouvelles variétés d'agrumes ;
- mise à disposition de matériel végétal (semences de porte-greffes).

La station dispose pour cela d'une collection de 1 100 espèces et variétés d'agrumes plantées en plein champ. C'est l'une des plus importantes et des plus riches collections en plein champ au monde.

L'ensemble du verger de production de la clémentine de Corse est issu du travail de sélection de la Station de recherche agronomique (SRA) de San Giuliano. Les variétés étudiées sont répertoriées par les lettres SRA suivies d'un numéro d'ordre en fonction de leur date d'arrivée à la station.

Le kiwi : relancer la production par le bio et l'IGP

La Corse est la quatrième région productrice de kiwis mais se situe loin derrière l'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Les surfaces ont régressé de 47 % entre les inventaires de 2007 et 2013, passant de 584 hectares à 308 hectares. Le bio représente 12,5 % des surfaces.

La culture du kiwi est associée à celles des agrumes dans 7 cas sur 10.

Le verger est ancien avec des plantations de plus de 20 ans sur deux tiers des surfaces alors qu'elles représentaient à peine 20 % des surfaces en 2002. Le renouvellement est moins bien assuré que dans les autres régions productrices avec seulement 9 % de plantation de moins de 8 ans contre 23 % en Languedoc-Rous-



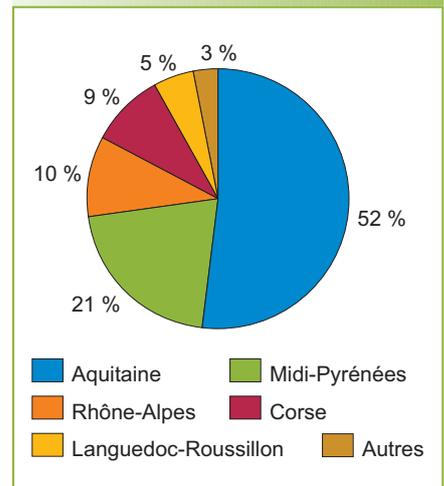
sillon, région encore faible productrice mais qui semble vouloir promouvoir cette production. Par contre la densité de plantation est de plus en plus importante : 833 arbres à l'hectare pour les vergers de moins de 8 ans contre 541 pour ceux de plus de 20 ans.

La variété Hayward/Chico occupe 88 % des surfaces.

La commercialisation se fait principalement *via* les OP (71,5 % des quantités commercialisées) et secondairement *via* les grossistes (13 %).

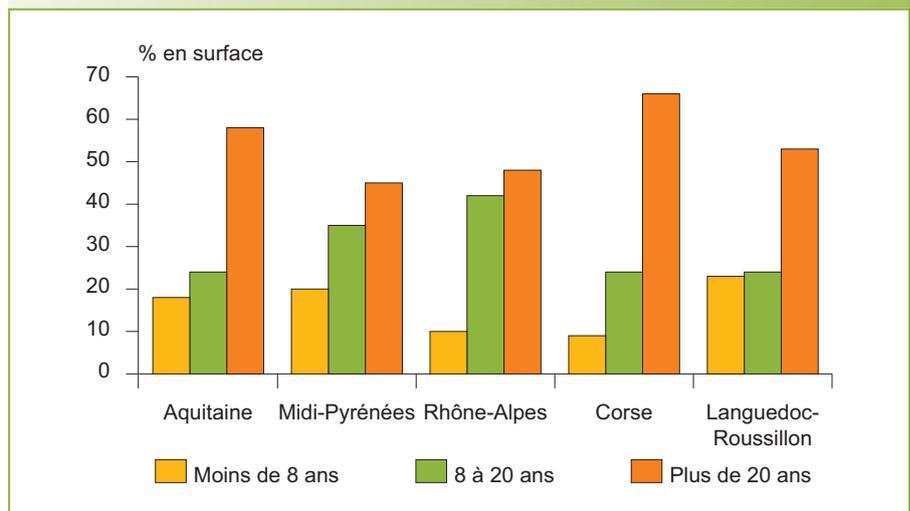
Un projet d'IGP est en cours afin d'orienter la production vers un produit de qualité.

Répartition des surfaces de kiwi par région productrice



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Âge des vergers de kiwi



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

L'Areflec (Association régionale d'expérimentation sur les fruits et légumes en Corse)



L'Areflec est la station d'expérimentation en fruits et légumes de Corse créé à l'initiative des producteurs en 1982.

Elle a pour mission d'établir des références scientifiques et techniques à l'interface entre la recherche et le développement.

Chaque année un conseil scientifique et technique composé de chercheurs, expérimentateurs, techniciens et agriculteurs définit les thématiques prioritaires à expérimenter dans les domaines suivants :

- mise au point de méthodes de protection du verger plus respectueuses de l'environnement et de la santé (lutte alternative biologique, homologation de nouveaux produits phytosanitaires) ;

- amélioration des techniques de production ;

- guider les professionnels vers les variétés et les porte-greffes les mieux adaptés au contexte régional.

Elle assure également la production de greffons d'agrumes certifiés et la production d'insectes auxiliaires.

Les pêches et les nectarines : un marché local soutenu par la vente directe

Le verger de pêches-nectarines corse se situe à la 6^e place de la France métropolitaine avec 204 ha, loin derrière le Languedoc-Roussillon (5 402 ha), Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 673 ha) ou Rhône-Alpes (2 006 ha). Le bio est bien représenté avec 11 % des surfaces. Les pêches représentent les trois-quarts des surfaces mais les dernières surfaces ont été plantées en nectarines. La surface régionale du verger est restée stable depuis l'inventaire de 2007 alors que le verger français de



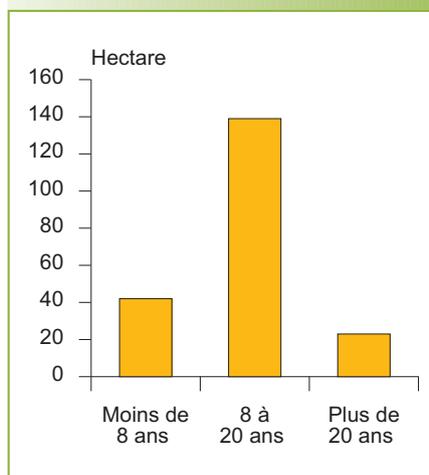
pêches-nectarines baissait de plus de 20 % sur la même période.

Le verger est relativement jeune par rapport aux autres espèces de fruits, en lien avec la moindre longévité de cette espèce.

La commercialisation est surtout locale, le pic de production correspondant à celui de la fréquentation touristique estivale. La production de

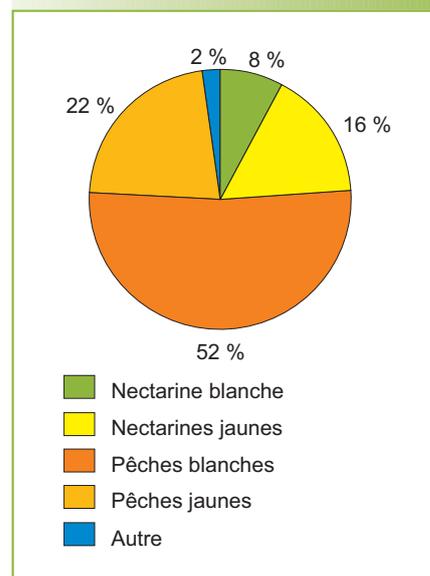
fruits est commercialisée à plus de 40 % vers la grande distribution et plus de 30 % en vente directe auprès du consommateur ou des restaurateurs. Pêches et nectarines corses sont bien représentées sur les étals des grandes et moyennes surfaces avec des taux de couverture de l'ordre de 80 % (source : Chambre d'agriculture de Corse - Observatoire des prix et de l'origine).

Répartition des surfaces de pêche-nectarine selon l'âge



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Répartition des surfaces de pêcheurs par variété



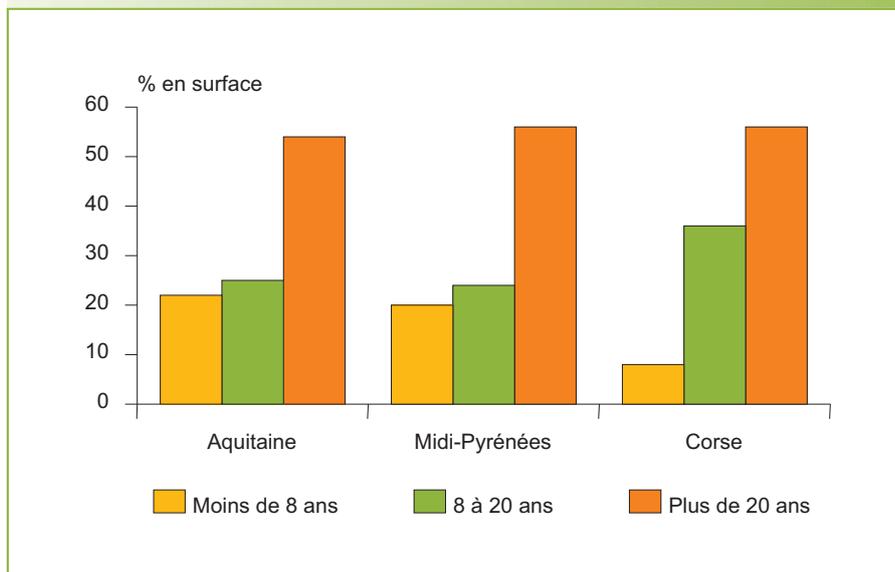
Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

Le pruneau de Corse : la fin d'une filière ?

Les vergers de pruniers occupaient une surface de 344 hectares lors de l'inventaire de 2013, soit une baisse de 14 % par rapport à 2007. Ils sont plantés à 90 % en prune d'Ente destinée à être transformée en pruneaux.

Le verger de prunier a connu son heure de gloire durant les années quatre-vingt-dix. Malgré un plan de relance de 2005 à 2008, suivi d'un plan de consolidation de 2008 à 2010, le pruneau corse résiste mal face à la notoriété de l'IGP pruneau d'Agen et à la concurrence internationale. Les surfaces recensées doivent être modulées à la baisse : vergers à l'abandon, arrachages, conversion en

Âge des vergers de prunes d'Ente



Source : Agreste - Inventaire des vergers 2013

cours en clémentine ou vigne. La réforme de la PAC en 2015, avec une baisse des aides aux surfaces de pruniers, devrait accélérer le phénomène.

Les vergers de prunes d'Ente d'Aquitaine et Midi-Pyrénées sont sans commune mesure avec la taille du verger corse (respectivement 11 136 ha et 1 215 ha).

Le verger de prunes d'Ente vieillit : 56 % des surfaces ont été plantés avant 1993 et seulement 8 % des surfaces ont moins de 5 ans alors qu'elles dépassent les 20 % dans les autres régions productrices.

À l'inverse 49 % des surfaces de prunes de bouche ont moins de 5 ans.



La production de pruneaux s'est développée en Corse dans les années 90 avec des plantations de pruniers et l'installation de tunnels de séchage. Une part importante de cette production était commercialisée par la Sica SEDARC, en France continentale et à l'étranger. Mais une production inférieure à la demande du marché et irrégulière, tant en quantité qu'en qualité, a freiné le développement de la filière. En 2013, la commercialisation de la production restante se fait presque exclusivement via les organisations de producteurs.

Méthodologie - Définitions

● L'enquête « Inventaire national des vergers » réalisée par le ministère de l'Agriculture, est prescrite par le décret n° 2011-670 du 14 juin 2011. Elle permet de connaître précisément l'état des superficies arboricoles et du potentiel de production des arbres afin d'améliorer les outils de prévision de récolte et ainsi de mieux gérer les flux de marchés. L'inventaire national des vergers a été réalisé au printemps 2013. Les renseignements recueillis concernent la situation des vergers au 1^{er} avril 2013 et la commercialisation des quantités récoltées en 2012 (exceptionnellement 2011 pour les pommes). L'unité statistique enquêtée est l'exploitation

agricole ayant déclaré au RA 2010 une surface d'au moins un hectare en vergers de pommiers, de pêchers, d'abricotiers, de pruniers, de kiwis, de noyers ou d'agrumes ou d'au moins 50 ares en vergers de poiriers, de cerisiers, ou de raisins de table. La comparaison 2007-2013 est faite à champ constant, en appliquant à l'inventaire 2007 les seuils minima par exploitation de 2013.

Vergers : plantation régulière entretenue (taille annuelle, traitements réguliers) d'arbres fruitiers récoltés et commercialisés, d'une densité d'au moins 100 pieds à l'hec-

tare, soit un écartement maximum de 10 m entre chaque pied. Cette densité peut, par exception, ne pas être atteinte dans le cas de certains vergers (plantations régulières et entretenues) constitués par des arbres à fort développement comme par exemple le châtaignier, le noyer ou l'olivier.

● L'inventaire verger ne représente donc que partiellement l'arboriculture en Corse puisqu'il n'inclut pas les fruits à coques (amande, noisette, châtaigne) ni les olives, alors que ces plantations représentaient 54 % des surfaces fruitières (hors raisin) au RA 2010.

Pour plus d'information

- **Corse :** Enquête verger de 2007 (publication mars 2008) téléchargeable sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/corse/>
- **Rapport de mission** « Le devenir de la production fruitière en France », Régis Hochart, décembre 2014 téléchargeable sur : <http://agriculture.gouv.fr/Rapport-Hochart-production-fruitiere>
- Accédez à nos publications sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)

Forum du Fango - 8 Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA

Tél. : 04 95 51 86 10 - Courriel : srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr

■ Directeur régional : Yvan LOBJOIT

■ Composition : SSP - ANCD Beauvais

■ Cheffe du SRISE : Cécile DELSOL

■ Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture

■ Rédaction : Florence HAMANN (avec la participation de Franck CURK, SRA Inra-Cirad San Giuliano)

■ Dépôt légal : À parution

■ ISSN : 1772-8169

■ Prix : 3,50 €

■ © Agreste Corse 2015

